

## **TERMES DE RÉFÉRENCE**

### **Thème : Changement climatique et impact sur le foncier : quels enjeux pour une agriculture durable et une gestion résiliente des terres ?**

#### **1. Contexte et justification**

Le foncier constitue le socle du développement agricole, de la sécurité alimentaire, de la conservation des ressources naturelles et des investissements productifs. En République du Congo, la croissance démographique, l'expansion des activités agricoles, le développement des infrastructures, l'exploitation des ressources naturelles et les effets des changements climatiques exercent une pression croissante sur les terres.

Les changements climatiques modifient les conditions d'utilisation des terres à travers l'augmentation des inondations, des sécheresses, de l'érosion, de la dégradation des sols et la perturbation des écosystèmes. Ces phénomènes réduisent la disponibilité des terres agricoles productives, favorisent les déplacements des activités humaines, accentuent les conflits d'usage et compliquent la planification des investissements agricoles.

Dans le même temps, les politiques publiques visent à promouvoir une agriculture moderne, productive et résiliente, tout en assurant la préservation des forêts, de la biodiversité et des autres écosystèmes. Cette ambition nécessite une gouvernance foncière capable d'intégrer les risques climatiques dans les décisions d'affectation et de gestion des terres.

Le **Plan National d'Affectation des Terres (PNAT)** constitue un instrument stratégique pour organiser les différents usages du territoire, réduire les conflits d'utilisation des terres et orienter les investissements vers les espaces les plus appropriés. Son articulation avec les politiques d'adaptation aux changements climatiques est essentielle pour garantir un développement durable.

Dans le cadre de la Grande Foire Agricole du Congo (GFAC), le Ministère de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement Durable organise un panel afin de favoriser un dialogue entre les acteurs du foncier, de l'agriculture, de l'environnement et de l'aménagement du territoire sur les conséquences du changement climatique pour la gouvernance foncière.

#### **2. Objectifs**

##### **2.1. Objectif général**

Analyser les impacts des changements climatiques sur le foncier et promouvoir des approches de gouvernance foncière permettant de renforcer la résilience des systèmes agricoles, de sécuriser les investissements et de préserver les ressources naturelles.

## **2.2. Objectifs spécifiques**

Le panel vise à :

- analyser les impacts des changements climatiques sur la disponibilité, la qualité et les usages des terres ;
- mettre en évidence les conséquences des aléas climatiques sur la sécurité foncière des producteurs et des investisseurs ;
- présenter le rôle du Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) dans la prévention des conflits d'usage et l'adaptation au changement climatique ;
- promouvoir une gouvernance foncière intégrant les enjeux climatiques, environnementaux et agricoles ;
- identifier les réformes et les outils favorisant une planification territoriale résiliente ;
- renforcer la concertation entre les administrations, les collectivités territoriales, les communautés locales, les investisseurs et les partenaires techniques.

## **3. Résultats attendus**

À l'issue du panel :

- les participants comprennent les interactions entre changements climatiques et gouvernance foncière ;
- les enjeux de sécurisation foncière des investissements agricoles sont mieux appréhendés ;
- le rôle du PNAT et des outils de planification territoriale est mieux connu ;
- des solutions favorisant une gestion durable et résiliente des terres sont identifiées ;
- des recommandations sont formulées pour améliorer la gouvernance foncière face aux défis climatiques.

## **4. Questions de discussion**

Les échanges porteront notamment sur les questions suivantes :

- Quels sont les principaux effets des changements climatiques sur les terres agricoles et les autres usages du foncier en République du Congo ?
- Comment les inondations, la dégradation des sols, les sécheresses et l'érosion influencent-elles la disponibilité des terres productives ?
- Quels risques les changements climatiques font-ils peser sur les investissements agricoles et la sécurité foncière des exploitants ?
- Comment le Plan National d'Affectation des Terres peut-il contribuer à une meilleure adaptation au changement climatique ?
- Quelles mesures peuvent prévenir les conflits liés aux changements d'affectation des terres ?
- Comment intégrer les données climatiques, environnementales et foncières dans la planification du développement territorial ?
- Quels mécanismes de gouvernance et de coordination institutionnelle doivent être renforcés pour assurer une gestion durable des terres ?

## 5. Intervenants proposés

Le panel réunira :

- Point Focal Climat du Ministère d'Aménagement et du Territoire ;
- Un représentant du Projet PUDT ;
- Prof. Jean de Dieu NZILA

## 6. Public cible

Le panel est destiné à :

- producteurs agricoles ;
- investisseurs et entreprises agricoles ;
- administrations publiques ;
- collectivités territoriales ;
- services fonciers et cadastraux ;
- organisations paysannes ;
- chercheurs et universitaires ;
- organisations de la société civile ;
- partenaires techniques et financiers ;
- étudiants.

## 7. Déroulement indicatif

**Durée :** 1 heure

| Horaire              | Rubrique                                                             |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------|
| 00 - 05 min (5 min)  | Introduction et contextualisation des dégradations de sols au Congo. |
| 05 - 29 min (24 min) | Interventions des 3 panélistes (8 minutes chacun).                   |
| 29 - 50 min (21 min) | Débat et questions du public.                                        |
| 50 - 55 min (5 min)  | Synthèse technique des leçons retenues.                              |
| 55 - 60 min (5 min)  | Clôture de la session.                                               |

## 8. Date, lieu

**Date :** 12/08/2026

**Lieu :** Pavillon « Environnement, Climat et Cultures Pérennes »